

CIDFF

Centre d'information
sur les droits des femmes
et des familles

Haute-Garonne

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

2021

Égalité femmes-hommes =

Accès aux droits =

Violences sexistes et violences conjugales =

Médiation familiale =



CIDFF HAUTE-GARONNE

95 Grande Rue St-Michel 31400 TOULOUSE ☎ 05 34 31 23 31

cidff31@cidff31.fr - <https://cidff31.fr>

Organisme de formation : 73 31 02823 31 référencé Datadock - Siret : 313 499 105 00010 - NAF 9499 Z



Le CIDFF 31, une équipe de professionnel-le-s au service de votre professionnalisme

Notre ambition ?

- == Agir efficacement pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'encontre des femmes et du public en général

Notre métier ?

- == Informer les femmes et les familles dans les domaines du droit de la famille, du droit international privé, des violences conjugales
- == Accompagner les familles dans le cadre de la médiation familiale
- == Informer sur la formation, les métiers, l'emploi
- == Accompagner les publics vers l'emploi : construction de projet personnel et professionnel, soutien à la recherche d'emploi
- == Ecouter, informer et orienter les personnes sur les besoins de la vie quotidienne : logement, santé, garde d'enfants...
- == Editer des guides pratiques dans les domaines précités
- == Sensibiliser, informer, former les professionnel-le-s de terrain

Nos compétences ?

- == Des juristes expérimenté-e-s, de niveau II et I
- == Des médiatrices familiales
- == Des professionnel-le-s expérimenté-e-s de l'insertion et de l'accompagnement vers l'emploi
- == Des informatrices de premier accueil au fait de l'environnement social
- == Une thérapeute conjugale et familiale

Nos méthodes ?




- == L'approche par le genre, pour identifier, analyser, agir sur les effets inégalitaires produits par les rapports sociaux de sexe
- == L'approche intégrée, pour accompagner la mise en œuvre des conditions nécessaires à l'égalité dans tous les domaines

Ces deux approches s'articulent de façon complémentaire pour lever les freins à la mise en œuvre du principe d'égalité entre les hommes et les femmes.

Notre force ?

- == L'appartenance à la Fédération Nationale des CIDFF qui a développé professionnalisme (approches, méthodes, outils et techniques), compétences et expérience
- == Nos réseaux professionnels dans le tissu local de partenaires de l'action sociale, de l'accès aux droits et de l'emploi
- == La reconnaissance de nos partenaires institutionnels : le CIDFF31 est agréé par l'État dans le cadre d'une mission d'intérêt général, la CAF, le Conseil Départemental, Toulouse Métropole, le Sicoval, le Muretain, la Région Occitanie et des Mairies soutiennent nos actions.
- == Notre expérience de plus de 40 ans sur le territoire départemental et régional.

Les formations proposées dans ce catalogue s'adressent à :

-  des professionnel·le·s de l'insertion, en formation ou salarié·e·s
-  des représentant·e·s d'entreprises ou de collectivités territoriales
-  tout acteur ou actrice de l'action sociale et de l'accès aux droits...

Elles sont conçues dans le prolongement direct des pratiques de l'équipe de professionnel·le·s du CIDFF Haute-Garonne exercées depuis de nombreuses années auprès des publics, et notamment des femmes, dans l'accès aux droits et dans leur recherche de solutions professionnelles.

Elles répondent aux exigences des politiques sociales d'égalité des chances que le CIDFF 31 met en œuvre, en harmonie avec l'ensemble du réseau national des CIDFF, coordonné par le Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles.

L'approche par le genre qui sous-tend notre mode d'intervention auprès des publics, nous a permis de développer des outils, techniques, pratiques, et connaissances spécifiques que nous proposons de vous faire découvrir par les interventions déclinées dans cet ouvrage.

**Les interventions présentées dans ce catalogue
constituent un cadre général de référence.**

**Chacune peut faire l'objet, dans son contenu et dans sa forme,
d'adaptations en fonction du dispositif
et de la commande dans laquelle elle s'inscrit.**

peuvent être également envisagées des interventions en droit du travail :

- Harcèlement
- Prévention des violences sexistes
- Egalité professionnelle...

**Pour bénéficier de nos formations, ou pour toute question
n'hésitez pas à nous contacter – contact@cidff31.fr**

Coralie PORET
Directrice du CIDFF 31

5

**Sensibilisation à l'égalité femmes-hommes
et à la prévention des violences sexistes**

SUR DEMANDE

6

**La médiation familiale :
comment et pourquoi la proposer ?**

16 NOVEMBRE 2021

7

**Violences au sein du couple :
repérer pour agir**

21 OCTOBRE 2021

8

**Droit des étranger·è-s et lutte
contre les violences faites aux femmes**

PROCHAINE SESSION EN 2022

9

**Violences sexistes
et sexuelles au travail**

28 OCTOBRE 2021

10

**Egalité professionnelle : Comment intégrer l'approche par le
genre dans la pratique professionnelle ?**

2 MARS, 6 AVRIL, 10 MAI ET 17 NOVEMBRE 2021

Vous pouvez également demander des formations
adaptées aux besoins des professionnel·le-s de vos équipes.

Sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et à la prévention des violences sexistes

Organisme	CIDFF Haute-Garonne
Intitulé de l'action	Formation de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Partager une culture commune pour contribuer à plus d'égalité entre les femmes et les hommes ■ Intégrer la dimension de genre « Égalité des droits et des chances entre femmes et hommes » dans la définition des plans d'action et des pratiques professionnelles ■ Comprendre le mécanisme des violences sexistes, pouvoir les repérer et orienter
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définition du concept d'égalité et plus largement du vocabulaire lié à l'égalité : De quoi parle-t-on ? 2. Approche des stéréotypes ou représentations sexuées qui imprègnent notre quotidien et leurs conséquences 3. Violences sexistes et cadre législatif 4. Violences conjugales repérage, orientations
Type de l'action	Formation en présentiel, inter ou intra organismes
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formateur·trice·s, Conseiller·ères en Insertion professionnelle ■ Responsables de formation, responsables RH ■ Toute autre personne concernée par le sujet <p>Effectif maximum : en inter 10, en intra 15</p>
Méthodes pédagogiques	Alternance d'apports théoriques, de méthodes participatives (échanges, débriefings, exercices pratiques) et actives
Date	Sur demande
Durée	1 journée, 7h Débute à 9h, ensuite les horaires de la journée seront définis avec le groupe
Lieu d'intervention	CIDFF 31 : 95 Grande Rue Saint-Michel - 31400 Toulouse Ligne B : Palais de Justice ou St-Michel Marcel Langer – Tram : Palais de Justice - Bus 12 : Notre Dame
Coût	Formation inter : 230 € net de taxe par participant·e Formation intra : 1250 € (dates sur demande)
Intervenantes	Chargée de mission « égalité » du CIDFF
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant·e·s en fin de séance

Prescrire la Médiation Familiale : pourquoi et comment la proposer ?

Organisme	CIDFF Haute-Garonne
Intitulé de l'action	Prescrire la médiation familiale, pourquoi et comment la proposer ? Appréhender et connaître le processus de médiation familiale afin d'être en mesure de la proposer, de façon appropriée, au public accueilli ou accompagné
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Connaître le processus de médiation familiale sous ses différents aspects ■ Savoir le distinguer de processus voisins ■ Connaître les lieux de médiation agréés par la CAF dans le Département ■ Être capable d'informer le public sur la médiation familiale et développer un argumentaire dans ses différents champs d'application : <ul style="list-style-type: none"> • Séparation, divorce, rupture de communication familiale • Désaccords et divergences inter-générationnelles (fratries) • Divergences trans-générationnelles (parents/grands-parents/petits enfants) • Famille recomposée, entreprise familiale, transmission, succession
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le processus de médiation familiale : cadre juridique, procédure, indications, mise en œuvre, coût, avantages et limites 2. Les outils du médiateur·trice familial·e 3. Exemples concrets du contenu des séances (budget, choix de la résidence, comment liquider le régime matrimonial etc.) 4. Indications et limites de la médiation 5. Où trouver un service de médiation familiale, financement 6. Discussion, questions-réponses 7. Construction d'un argumentaire
Public visé	<p>Tous professionnels·les :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Toute structure prenant en compte le contexte familial des publics ■ Toutes personnes accueillant, orientant ou accompagnant le public ■ Professionnel·le·s des secteurs sanitaires médico-sociaux et éducatifs, de l'insertion, de l'accompagnement, d'associations, d'entreprises etc. <p>Effectif maximum : en inter 10, en intra 15</p>
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Apport d'informations théoriques et méthodologiques ■ Illustration à partir d'exemples de situations détaillées et commentées ■ Animation d'un temps d'échanges
Dates	16/11/2021
Durée	1 journée, 7h Débute à 9h, ensuite les horaires de la journée seront définis avec le groupe
Lieu d'intervention	CIDFF : 95 Grande Rue Saint-Michel - 31400 Toulouse Ligne B : Palais de Justice ou St-Michel Marcel Langer – Tram : Palais de Justice - Bus 12 : Notre Dame
Coût	Formation inter : 230 € net de taxe par participante
Intervenantes	Médiatrice familiale du CIDFF Haute-Garonne
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant·e·s en fin de séance

Violences au sein du couple :

repérer pour agir

Organisme	CIDFF Haute-Garonne
Intitulé de l'action	Violences au sein du couple : repérer pour agir Appréhender la problématique des violences au sein du couple et connaître les dispositifs légaux existants
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple et leurs conséquences ☐ Acquérir des connaissances juridiques liées à la protection des victimes ☐ Identifier les personnes et lieux ressources
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les mécanismes et conséquences de la violence au sein du couple : victimes et auteurs 2. Les droits des victimes et les procédures au plan pénal et au civil
Type de l'action	Formation en présentiel, inter ou intra organismes
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Professionnel·e·s de la petite enfance ☐ Enseignant·e·s ☐ Professions médicales et paramédicales ☐ Travailleurs sociaux ☐ Professionnel·e·s de l'insertion et des secteurs sanitaire et social ☐ Police/gendarmerie ☐ etc. <p>Effectif maximum : en inter 10, en intra 15</p>
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Apports théoriques et méthodologiques, Imprimé pédagogique ☐ Etude de cas ☐ Vidéos – courts-métrages ☐ Echanges pratiques, questions-réponses
Dates	21/10/2021
Durée	1 journée, 7h Débute à 9h, ensuite les horaires de la journée seront définis avec le groupe
Lieu d'intervention	CIDFF : 95 Grande Rue Saint-Michel - 31400 Toulouse Ligne B : Palais de Justice ou St-Michel Marcel Langer – Tram : Palais de Justice - Bus 12 : Notre Dame
Coût	Formation inter : 230 € net de taxe par participant·e Formation intra : 1250 € (dates sur demandes)
Intervenantes	<i>Juriste du CIDFF – Thérapeute conjugale et familiale du CIDFF Haute-Garonne</i>
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant·e·s en fin de séance

Droit des étranger·e·s et lutte contre les violences faites aux femmes

Organisme	CIDFF Haute-Garonne
Intitulé de l'action	Droit des étranger·e·s et lutte contre les violences faites aux femmes
Objectif général	Pouvoir informer les femmes étrangères victimes de violences sexistes (violences au sein du couple, prostitution...) de leurs droits et des procédures à mettre en œuvre pour leur protection et pour assurer leur maintien au séjour sur le territoire français.
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Connaître les bases sur l'entrée et le séjour des étranger·e·s en France ☐ Identifier les leviers juridiques mobilisables pour la protection et le maintien du droit au séjour des victimes ☐ Acquérir une méthodologie d'entretien avec un·e étranger·e victime de violences
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Rappel des bases de la législation sur l'entrée et le séjour en France du conjoint 2. Etat de la législation sur la protection et le maintien du droit au séjour des victimes 3. Etat de la pratique 4. Méthodologie d'entretien
Type de l'action	Formation en présentiel, inter ou intra organismes
Public visé	<p>Tous professionnel·le·s :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☐ Travailleurs sociaux ☐ Professionnel·le·s du monde associatif en lien avec des personnes étrangères ☐ etc. <p>Effectif maximum : en inter 10, en intra 15</p>
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Exposé de la législation illustré d'exemples ☐ Echanges de pratiques, questions-réponses ☐ Etude de cas pratiques
Date	PROCHAINE SESSION EN 2022
Durée	<p>1 journée, 7h</p> <p>Début à 9h, ensuite les horaires de la journée seront définis avec le groupe</p>
Lieu d'intervention	<p>CIDFF : 95 Grande Rue Saint-Michel - 31400 Toulouse</p> <p>Ligne B : Palais de Justice ou St-Michel Marcel Langer – Tram : Palais de Justice – Bus 12 : Notre Dame</p>
Coût	<p>Formation inter : 230 € net de taxe par participant.e</p> <p>Formation intra : 1250 € (dates sur demande)</p>
Intervenantes	<i>Juriste du CIDFF Haute-Garonne</i>
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant·e·s en fin de séance

Violences sexistes et sexuelles au travail

Organisme	CIDFF Haute-Garonne
Intitulé de l'action	Violences sexistes et sexuelles au travail
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Comprendre et identifier les violences sexistes et sexuelles au travail ☐ Connaître le rôle des acteurs internes et externes à l'entreprise ☐ Connaître les moyens d'action et le cadre légal
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quelques chiffres et notions générales sur les stéréotypes de genre 2. Identification des violences sexistes et sexuelles 3. Obligations et pouvoirs d'action de l'employeur 4. Le rôle des acteurs internes et externes à l'entreprise 5. Les recours possibles en cas de VSST
Type de l'action	Formation en présentiel, inter ou intra organismes
Public visé	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Salariés ☐ Managers ☐ Toute personne en relation avec le fonctionnement d'une entreprise <p>Effectif maximum : en inter 10, en intra 15</p>
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Apports méthodologiques et théoriques ☐ Vidéo ou court-métrage ☐ Quizz ☐ Echanges pratiques
Dates	28/10/2021
Durée	1 journée, 7h Débute à 9h, ensuite les horaires de la journée seront définis avec le groupe
Lieu d'intervention	CIDFF : 95 Grande Rue Saint-Michel - 31400 Toulouse Ligne B : Palais de Justice ou St-Michel Marcel Langer – Tram : Palais de Justice - Bus 12 : Notre Dame
Coût	Formation inter : 230 € net de taxe par participant·e Formation intra : 1250 € (dates sur demande)
Intervenantes	<i>Juriste du CIDFF Haute-Garonne</i>
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant·e·s en fin de séance

07/10/2021

Egalité professionnelle : ou comment intégrer l'approche par le genre dans la pratique professionnelle

Organisme	CIDFF Haute-Garonne
Intitulé de l'action	Egalité professionnelle
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Identifier et intégrer la démarche égalité professionnelle dans les pratiques professionnelles ☐ Répondre aux obligations réglementaires des organismes de formation : Article D6112-1 du Code du Travail : « toute personne concourant à la formation professionnelle tout au long de la vie est formée aux règles relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contribue, dans l'exercice de son activité, à favoriser cette égalité. » ☐ S'inscrire dans la démarche qualité du label certifié Région délivré par le Conseil Régional
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identification et déconstruction des stéréotypes de genre 2. Etat des lieux de l'égalité professionnelle 3. Le cadre légal : les dates clés 4. Méthodologie et mise en œuvre de la démarche égalité professionnelle
Type de l'action	Formation en présentiel, inter ou intra organismes
Public visé	Professionnel·le·s concourant à la formation et/ou à l'accompagnement à l'emploi : <ul style="list-style-type: none"> ☐ Formateur·rice·s ☐ Conseiller·e·s emploi/en insertion professionnelle ☐ Directeur·rice·s (organismes de formation, missions locales, pôle emploi, associations et chantiers d'insertion) Effectif maximum : en inter 12, en intra 15
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Exposés sous forme de Powerpoint ☐ Exercices pratiques sur les stéréotypes de genre ☐ Etudes de situations pratiques ☐ Evaluations orale et écrite en fin de journée
Dates	02/03/2021 ; 06/04/2021 ; 10/05/2021 ; 17/11/2021
Durée / Modalités	1 journée de 7h : 9h13h et 14h-17h S'inscrire au plus tard 10 jours avant les dates prévues. Annulation si moins de 6 inscrit.e.s.
Lieu d'intervention	CIDFF : 95 Grande Rue Saint-Michel - 31400 Toulouse Accessibilité : local situé en rez-de-chaussée Transport : Métro Ligne B ou Tram, arrêt Palais de Justice - Bus 12, arrêt Notre Dame
Coût	Formation inter : 230 € net de taxe par participant·e Formation intra : 1250 € (dates sur demande) prise en charge OPCA possible
Intervenantes	Conseillère en insertion professionnelle et Chargée de mission égalité du CIDFF Haute-Garonne
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant·e·s par mail après la séance

Autorité parentale : exercice et limites

Organisme	CIDFF Haute-Garonne
Intitulé de l'action	Autorité parentale : exercice et limites
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Appréhender la place des parents dans l'évolution du droit de la famille et les droits et devoirs de chacun après la séparation ■ Acquérir une connaissance de la législation et des pratiques ■ Savoir utiliser ces connaissances dans sa pratique professionnelle
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définition : les attributs de l'autorité parentale 2. Exercice de l'autorité parentale : <ul style="list-style-type: none"> • dévolution : filiation, reconnaissance, adoption etc. • conséquences de la séparation : la notion de coparentalité 3. Les limites : perte, délégation et retrait de l'autorité parentale, l'assistance éducative
Type de l'action	Formation en présentiel, inter ou intra organismes
Public visé	<p>Tous professionnel·le·s :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Professionnel·le·s de la petite enfance ■ Enseignant.e.s ■ Professions médicales et paramédicales ■ Travailleurs sociaux ■ Professionnel·le·s de l'insertion et des secteurs sanitaire et social ■ Police/gendarmerie ■ etc. <p>Effectif maximum : en inter 10, en intra 15</p>
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Apports théoriques et méthodologiques ■ Imprimé pédagogique ■ Echanges pratiques, questions-réponses
Durée	<p>1 journée, 7h Débute à 9h, ensuite les horaires de la journée seront définis avec le groupe</p>
Lieu d'intervention	<p>CIDFF : 95 Grande Rue Saint-Michel - 31400 Toulouse Ligne B : Palais de Justice ou St-Michel Marcel Langer – Tram : Palais de Justice - Bus 12 : Notre Dame</p>
Coût	<p>Formation inter : 230 € net de taxe par participant·e Formation intra : 1250 € (dates sur demande)</p>
Intervenantes	<i>Juriste du CIDFF Haute-Garonne</i>
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant·e·s en fin de séance

Sensibilisation violences conjugales

½ journée à destination

des personnels de premier accueil

En partenariat avec la Délégation Régionale aux Droits des Femmes
dans le cadre du Grenelle des violences conjugales

Organisme	CIDFF Haute-Garonne
Intitulé de l'action	Sensibilisation violences conjugales Savoir repérer et orienter
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple et leurs conséquences ☐ Savoir aborder le sujet avec les victimes pour les orienter ☐ Identifier les personnes et lieux ressources
Type de l'action	Formation en présentiel inter organismes
Public visé	Uniquement professionnel·e·s du premier accueil (mairie, poste, centres sociaux, maisons France service etc.), territoires ruraux (Commings, Muretain etc.) Effectif maximum : en inter 10, en intra 15
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Apports théoriques et méthodologiques ☐ Documents pédagogiques ☐ Etude de cas ☐ Vidéos – courts-métrages ☐ Echanges pratiques, questions-réponses
Durée	½ journée, 3h
Lieu d'intervention	Nous contacter
Coût	Gratuit
Intervenantes	Juriste du CIDFF Haute-Garonne
Suivi, évaluation	Questionnaire de satisfaction des participant·e·s en fin de séance